



Fiche d'information : Bois

Mardi 20 mars 2012

La population suisse apprécie le bois indigène

La population suisse apprécie le bois en tant que matériau résistant et esthétique, elle veille à une production respectant des critères environnementaux et sociaux et elle est favorable à une exploitation durable du bois dans les forêts suisses. C'est ce qui ressort de l'enquête publiée le 17 février 2012 sur le monitoring socioculturel des forêts.

Les meubles, les revêtements de sol et les charpentes doivent être beaux, solides et durables, et leur production doit être compatible avec l'environnement et socialement équitable. Voilà les principaux critères dont les consommateurs suisses tiennent compte lors de l'achat de produits en bois. Le prix joue un rôle moins important. Ces résultats proviennent de l'enquête sur le monitoring socioculturel des forêts menée en automne 2010. Près de 3000 personnes de toutes les régions du pays ont répondu à des questions sur le bois et les forêts.

Une certification du bois peu connue

Bien qu'une production respectant des critères environnementaux et sociaux soit considérée comme un argument d'achat important, les labels correspondants restent peu connus. Seulement 30 % des personnes interrogées disent avoir veillé à la présence d'un label de développement durable (FSC - Forest Stewardship Council ou PEFC - Programme for the Endorsement of Forest Certification) lors de leur dernier achat (voir encadré « Les labels du bois »). Par ailleurs, 43 % se souviennent si le produit était fabriqué à partir de bois suisse ou non.

Le certificat d'origine « Bois suisse » de Lignum – Economie suisse du bois n'avait été lancé que quelques mois avant l'enquête en automne 2010. Quant à l'ordonnance sur la déclaration concernant le bois et les produits en bois, elle venait d'entrer en vigueur. A la question sur l'origine principale du bois utilisé en Suisse, la plupart des sondés, soit 28 %, ont répondu la Scandinavie, près d'un quart, les pays voisins, et 20 % la Suisse.

La Suisse est bel et bien intégrée dans le commerce international du bois. Elle exporte du bois rond et importe des produits transformés. Elle réalise une part importante de ses échanges commerciaux avec les pays voisins, en particulier avec l'Allemagne, son partenaire principal, d'où provient la plus grande partie des importations. En théorie, la Suisse pourrait couvrir sa consommation avec ses propres forêts.

Importance accrue de la fonction de production

83 % des personnes interrogées estiment que l'exploitation du bois est importante pour l'économie locale et seule une personne sur dix considère que l'on abat trop d'arbres dans les forêts suisses. Par ailleurs, les personnes favorables à une exploitation plus intensive sont aussi clairement minoritaires,

puisqu'elles ne représentent que 22 %. Leur part a presque diminué de moitié depuis la dernière enquête réalisée en 1997, où 45 % des sondés s'étaient prononcés en faveur d'un accroissement de l'exploitation. Deux tiers des personnes interrogées jugent que la quantité actuelle de bois abattu est « juste ce qu'il faut ». Or le volume de bois sur pied n'a cessé de croître ces dernières années. Conformément à la Politique forestière 2020 approuvée l'automne dernier, le Conseil fédéral souhaite à l'avenir mettre entièrement à profit le potentiel d'exploitation du bois.

Une comparaison des résultats obtenus en 2010 avec ceux de la première enquête en 1997 montre que la production de bois est nettement plus présente dans l'esprit du public. Interrogés sur l'utilité de la forêt suisse, les sondés sont nettement plus nombreux qu'en 1997 à mentionner qu'elle fournit une matière première renouvelable. En revanche, on n'observe guère de changement en ce qui concerne les autres prestations importantes de la forêt: protection contre les dangers naturels, habitat pour la faune et la flore, détente et loisirs. Selon l'OFEV, cela pourrait s'expliquer par l'intensification du débat lié au caractère limité des ressources fossiles et naturelles. Une autre raison pourrait être que le bilan de CO₂ favorable du bois comme matériau et comme agent énergétique est aujourd'hui mieux connu du public.

L'enquête a été réalisée par l'institut de recherche GfS pour l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Encadré : Les labels du bois

Alors que le label FSC (Forest Stewardship Council) a été lancé par des organisations environnementales, le PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification), lui, repose sur des accords conclus dans le cadre des conférences ministérielles européennes pour protéger les forêts. Tous deux sont attribués sur la base de critères internationaux concrétisés à l'échelon national. En Suisse, les mêmes standards s'appliquent pour les deux labels. Ils exigent par exemple un mélange d'essences adapté à la station, un rajeunissement aussi naturel que possible, des proportions minimales de vieux bois et de bois mort en forêt et des réserves forestières.

Actuellement, plus de la moitié de la surface forestière suisse – produisant environ 70 % du bois utilisé dans le pays – est certifiée FSC ou PEFC.

Le certificat d'origine « Bois suisse » (COBS) a été créé en 2010 par l'association faîtière Lignum – Economie suisse du bois. Tout le bois exploité dans les forêts suisses et transformé en Suisse peut en être doté. Les produits transformés tels que les meubles, les dérivés du bois et les ouvrages de menuiserie peuvent porter le certificat d'origine s'ils ne contiennent pas plus de 20 % de bois étranger.

L'ordonnance instaurant l'obligation de déclarer l'espèce et la provenance du bois est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2010. Dans un premier temps, cette obligation porte uniquement sur les bois ronds, les bois bruts, les produits en bois massifs et les bois lamellés collés. L'extension de l'obligation de déclarer à d'autres produits en bois devrait être examinée dans une étape ultérieure.

Consommation de bois selon les utilisations, 2010

Utilisation	1000 m ³	%
	1	2
Utilisation comme matériau		
- Produits en bois	2 549	25%
- Produits en papier et en carton	2 613	25%
Utilisation énergétique	4 907	47%
Autres utilisations, pertes	344	3%
Total bois et produits en bois	10 414	100%
Total bois et produits en bois 2009	9 634	
Total bois et produits en bois 2008	10 077	

Source: Annuaire La forêt et le bois 2011, p. 115, OFEV